

Avenant 2 à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) E.I.R.E. : Etudes Irlandaises : Réseaux et Enjeux

Entre

L'UNIVERSITE RENNES 2

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes Cedex
Représenté par son Président, M. Vincent GOUESET

Et

L'UNIVERSITÉ de REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 9 Boulevard de la Paix, 51100 Reims
Représentée par son Président, M. Guillaume GELLÉ,

Et

L'UNIVERSITÉ DE CAEN-NORMANDIE

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié : Esplanade de la Paix CS 14032 - 14032 Caen Cedex 5
Représenté par son Président, M. Lamri ADOUI

Et

L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 42 rue Paul Duez, 59000 Lille
Représenté par son Président, M. Régis BORDET

Et

L'UNIVERSITÉ DE BREST-Bretagne Occidentale UBO

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 3, rue des Archives - CS93837, 29228 Brest Cedex 3
Représenté par son Président, M. Pascal OLIVARD

Et

L'UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD-UBS

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 27 rue Armand Guillemot, BP 92116
56321 LORIENT Cedex
Représenté par sa Présidente, Mme Virginie DUPONT

Et

L'UNIVERSITE DE NANTES

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Domicilié 1, quai de Tourville, BP 13522 44035 Nantes Cedex 1
Représenté par sa Présidente, Mme Carine BERNAULT

Et

L'UNIVERSITE PARIS 3 SORBONNE-NOUVELLE

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 17, rue de la Sorbonne 75220 Paris Cedex 05
Représenté par son Président, M. Jamil Jean-Marc DAKHLIA,

Et

L'UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié Campus de Marne La Vallée, 5 boulevard Descartes, Champs sur Marne, 77454
Marne-La-Vallée CEDEX 2
Représenté par son Président, M. Gilles ROUSSEL

Et

L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié Château de la Source, 45100 Orléans
Représenté par son Président, M. Eric BLOND

Et

L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT-AUVERGNE

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 49 bd François Mitterrand, CS 60032 63001 Clermont-Ferrand
Représenté par son Président, M. Mathias BERNARD

Et

L'UNIVERSITÉ TOULOUSE – Jean Jaurès

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié Campus Mirail 5, allée Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex 9.
Représenté par sa Présidente, Mme Emmanuelle GARNIER

Et

L'UNIVERSITE DE POITIERS

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domiciliée 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9
Représenté par sa Présidente, Mme Virginie LAVAL

Et

L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 34 Cours Léopold, 54000 Nancy
Représenté par sa Présidente, Mme Hélène BOULANGER

Et

L'UNIVERSITE DE TOURS

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Domicilié 60 rue du Plat d'Etain 37020 Tours cedex 1

Représenté par son Président M. Arnaud GIACOMETTI

Et

L'UNIVERSITE DE GRENOBLE- UGA

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Domicilié 621 avenue Centrale

38400 Saint-Martin-d'Hères

Représenté par son Président, M. Yassine LAKHNECH

Et

L'UNIVERSITE DE AIX-MARSEILLE- AMU

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Domicilié 58, bd Charles Livon. CP 13284. Marseille Cedex 07.

Représenté par son Président, M. Eric BERTON

Et

L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR-UPPA

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Domicilié Avenue de l'Université BP 576 - 64012 Pau Cedex

Représenté par son Président, M. Laurent BORDES

Et

L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE,

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Domicilié Maison de L'Université, Esplanade Erasme BP 27877 21078 Dijon Cedex

Représenté par son Président, M. Vincent THOMAS

Et

L'UNIVERSITE DE STRASBOURG,

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Domicilié 4 Rue Blaise Pascal 67081 Strasbourg cedex

Représenté par son Président, M. Michel DENEKEN

Et

L'UNIVERSITE D'ARTOIS,

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Domicilié 9 rue du temple 62000 Arras

Représenté par son Président, M. Pasquale MAMMONE

Et

TU DUBLIN GRANGEGORMAN

Domicilié Blessington Rd, Tallaght, Dublin 24, D24 FKT9, IRLANDE

Représenté par son Président, M. David FITZPATRICK

Et

**THE SENATOR GEORGE J. MITCHELL INSTITUTE FOR GLOBAL PEACE,
SECURITY AND JUSTICE, QUEEN'S UNIVERSITY BELFAST**

Queen's University Belfast

Domicilié à 18-19 University Square, Belfast BT7 1N, NORTHERN IRELAND,

Représenté par son Directeur, Prof. Peter GREGSON,

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) E.I.R.E. : Etudes Irlandaises : Réseaux et Enjeux.

Article 2 : Modifications

Les articles de la convention sont modifiés comme tels :

Préambule

Le partenariat scientifique est destiné à fédérer des compétences et des moyens pour réaliser un programme de recherche dédié à l'étude du développement de l'Irlande et de sa diaspora. Ce programme se décline en trois axes scientifiques :

- **Axe 1 : REPENSER LA PLACE DE L'IRLANDE DANS LE MONDE : CONFIGURATIONS D'HIER, NOUVELLES RÉALITÉS**
REPOSITIONING IRELAND IN THE WORLD: OLD CONFIGURATIONS, NEW REALITIES
- **Axe 2 : DROITS HUMAINS ET ENJEUX DEMOCRATIQUES EN IRLANDE**
HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN IRELAND
- **Axe 3. ECOLOGIES SENSIBLES ET RECITS ENVIRONNEMENTAUX**
SENSORY ECOLOGIES AND ENVIRONMENTAL DIALOGUES (SEEDS)

Article 3 : Durée

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature par les parties et prend fin au 31 décembre 2025.

Article 8.3 Retrait

L'université Paris 13 a souhaité se retirer du GIS E.I.R.E. Elle demeure tenue de ne pas nuire aux intérêts du GIS E.I.R.E et restera engagée par les clauses de l'article 9 pendant la durée initiale de la présente convention.

ANNEXE 1

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

AXE 1. REPENSER LA PLACE DE L'IRLANDE DANS LE MONDE : CONFIGURATIONS D'HIER, NOUVELLES RÉALITÉS

*Depuis le début de ce millénaire, des tendances de fond sont à l'œuvre, en particulier, le déclin progressif du leadership américain et l'émergence d'un monde multipolaire. Les conséquences du Brexit touchent également l'Irlande tant du point de vue politique qu'économique. En 2018, le gouvernement irlandais a publié un document-cadre, intitulé *Global Ireland – Ireland's Global Footprint*, qui vise à faire de l'Irlande « une île au centre du monde ». Or, depuis sa publication sont venus s'ajouter d'autres facteurs de rupture comme l'impact de la pandémie due au COVID 19, le ralentissement du processus de mondialisation ainsi que la guerre en Ukraine.*

Du point de vue historique, l'expression d'une volonté politique forte d'émancipation de la part de l'Irlande, ancienne colonie britannique, vis-à-vis du Royaume-Uni n'est pas nouvelle. En revanche, elle est inédite par l'ampleur de son ambition. L'axe 1 se propose, d'une part, d'examiner les leçons qui peuvent en être tirées. D'autre part, les bouleversements évoqués précédemment ont eu et auront encore des répercussions du point de vue politique et économique. Cela ouvre un nouveau champ de recherche, car cette nouvelle donne ne manquera pas d'avoir un impact sur la politique étrangère et la diplomatie de l'Irlande vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, de l'Union européenne et dans une certaine mesure des États-Unis. En outre, des secteurs économiques comme, par exemple, le tourisme, le commerce et les investissements étrangers pourraient également être affectés. Les efforts visant à intensifier les relations de l'Irlande avec les pays émergents pourraient être repensés.

A l'heure où les autorités irlandaises misent sur le pouvoir d'attraction de l'Irlande, il sera intéressant d'explorer si et, le cas échéant, comment la période charnière que connaît l'Irlande (et pourquoi pas l'Irlande du Nord) est représentée actuellement dans la production littéraire et artistique qui est l'un des vecteurs de la 'puissance douce'.

Enfin, cet axe se propose d'étudier le rôle déterminant joué par la diaspora irlandaise, un acteur non-gouvernemental, dans la sphère économique, politique et culturelle et dans le contexte des nouvelles ambitions irlandaises. En effet, elle peut jouer un rôle important dans la création et le maintien des relations entre l'Irlande et le pays d'accueil (le maintien des relations existantes avec les autorités américaines et avec les réseaux diasporiques aux États-Unis par l'exemple). Les liens avec la France, son plus proche voisin européen depuis le Brexit, et sa diaspora sont également devenus plus étroits car le développement des échanges avec les pays de l'UE sur le continent offre de nouvelles perspectives pour l'Irlande. Par ailleurs, la diaspora peut également contribuer à créer de nouveaux liens avec les pays émergents.

AXE 2. DROITS HUMAINS ET ENJEUX DEMOCRATIQUES EN IRLANDE

Le travail portera sur la question des enjeux démocratiques, pour intégrer la réflexion sur les expérimentations démocratiques et citoyennes en cours en Irlande, sur certains glissements ou évolutions politiques récentes et sur le renouvellement de la question nord-irlandaise dans le contexte du Brexit. En effet, les coups de théâtre successifs des élections législatives de 2020 en République d'Irlande et 2022 en Irlande du Nord, marquées par le succès électoral du Sinn Féin, et suivies de la laborieuse mise en place d'un gouvernement de coalition en République ainsi que d'une paralysie institutionnelle en Irlande du Nord, met en avant le caractère problématique d'un système politique fondé sur le « partage du pouvoir », mais aussi sur une configuration qui semble enfermer les protagonistes dans un tête-à-tête contraignant et délétère.

L'intégration des enjeux démocratiques dans la question des droits humains amène à inclure les questions qui préoccupent la société irlandaise et font l'objet de mouvements de protestation : le droit au logement, le droit à une existence décente (coût de la vie et mouvement anti-austérité en 2012, notamment), l'accès gratuit aux commodités (qui mobilise des milliers de manifestants contre l'impôt sur l'eau en 2015), l'accès au soin, le droit à l'éducation et à l'emploi, le droit d'apprendre et de pratiquer les langues dites « minoritaires », le droit pour tous à l'institution du mariage (sanctionné en 2015 par un référendum populaire), les droits des candidats à l'immigration (avec les sordides centres de Direct provision). Certains de ces droits sont examinés par les Assemblées citoyennes, Citizens' Assembly, créées en 2016 et qui représentent une véritable expérimentation démocratique. L'étude des dynamiques sous-jacentes, à l'œuvre dans la défense de ces droits humains fondamentaux en Irlande, sera l'occasion d'envisager de possibles ramifications littéraires et artistiques.

La thématique des droits humains trouve des points de résonance et d'ancrage avec les autres axes. On peut penser, à cet égard, au « Statement on the human rights obligations related to climate change, with a particular focus on the right to life », soumis par David R. Boyd, le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme et l'environnement, le 25 octobre 2018, sur la base du travail de réflexion mené par son prédécesseur concernant les liens entre droits humains et changement climatique. Cet axe invite dorénavant à repenser la place de l'Irlande dans le monde et fait écho à l'histoire de la défense des droits humains par la diplomatie irlandaise au sein d'institutions internationales telles que l'ONU. En outre, la mention des « droits fondamentaux » dans la Constitution irlandaise de 1937, qui recourent la réalité des droits humains avant même la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que la tradition d'une neutralité irlandaise intimement liée à son identité d'Etat postcolonial, sont portées par la mobilisation démocratique d'une société civile engagée. Plusieurs questions internationales, comme l'invasion toute récente de l'Ukraine, le conflit au Moyen-Orient, ou encore la guerre en Iraq de 2003, ont donné lieu à des vagues populaires de solidarité. Ces points de rencontre entre les axes nous amènent à envisager un possible développement de projets inter-axes. Enfin, cet axe pourra aussi permettre de repenser la question des droits reproductifs (symphyséotomie, avortement, procréation assistée). Celle-ci va de pair avec certains mécanismes de réparation mis en place pour répondre aux abus et à la maltraitance dans certaines institutions carcérales (Magdalene Laundries, Mother and Baby Homes et Industrial Schools), et nous pourrions tourner nos réflexions vers les processus de décision politique qui ont pu freiner ou faciliter les évolutions dans ces domaines, ainsi que la mise en place d'une politique mémorielle.

Les thématiques principales, mais non exhaustives, seront les suivantes :

- Mémoire, témoignages, droits humains*
- Advocacy, enjeux démocratiques et mobilisations populaires autour de la défense des droits de l'homme.*

AXE 3. ECOLOGIES SENSIBLES ET RECITS ENVIRONNEMENTAUX

Cet axe est l'occasion de créer une synergie entre chercheurs.euses qui travaillent sur les questions environnementales telles qu'elles se posent en Irlande aujourd'hui. L'environnement est ici compris dans toute sa diversité : la terre, l'eau, l'air, la biodiversité végétale, animale et humaine et les 'intra-actions (Barad, 2014) qui lient l'ensemble dans une approche sensible. Il se propose donc d'engager une réflexion sur le changement climatique en Irlande, la prise de conscience des changements à différentes échelles (du microscopique au niveau macro, à l'échelle locale, nationale, européenne, mondiale), en analysant les conséquences de l'évolution du climat sur les plans social et politique et en prenant en compte les enjeux de pollution, de dégradation du littoral, les initiatives rurales et urbaines, les conséquences sur l'eau et la santé (santé/architecture/paysagisme). La thématique proposée intéresse les chercheurs et chercheuses qui travaillent sur les politiques écologiques, économiques et sociales mais aussi celles et ceux qui étudient les pratiques sur le terrain qu'il soit agricole, urbain ou littoral.

On abordera ici l'environnement dans sa matérialité, suivant en cela l'invitation de chercheurs.euses tels que Donna Haraway, en refusant de dissocier la pensée philosophie des pratiques de terrain, notamment en lien avec l'écologie. Il s'agit d'encourager une recherche enracinée dans l'observation et l'analyse de ce qui se fait, se produit, se cultive, engageant à la fois le corps et le terrain. Les travaux au sein de l'axe ont pour but d'explorer la matérialité, contrepoint au matérialisme, dans le sillage du sensory turn et des études décoloniales qui restent à baliser dans le champ irlandais. Les enjeux de cet axe sont en effet également épistémiques et touchent à l'écologie et à l'éthique de la construction des connaissances et de la recherche. La recherche ainsi engagée aura aussi pour objectif l'élaboration d'outils critiques qui permettent d'inscrire les pratiques individuelles dans une culture partagée. On pourra notamment établir un dialogue entre l'ancrage des pratiques littéraires, artistiques, critiques sur le terrain, un terrain spécifique à l'Irlande, et les fluidités induites par les ontologies mouillées (wet ontologies) dont certains écrivains et artistes se revendiquent, ouvrant un dialogue avec des pays anciennement colonisés par exemple où l'exploitation des ressources naturelles et de la main d'œuvre a été associée à l'entreprise coloniale.

Cet axe propose donc de regrouper des travaux en sciences sociales, sciences humaines ainsi que dans le domaine de la littérature et des arts, sur l'écologie sensible des pratiques ainsi que les matérialités environnementales et décoloniales.

15. Pour l'Université de Tours,

Son Président, M. Arnaud GIACOMETTI

Fait à _____, en 23 exemplaires originaux

Date: